

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 07 - 04

Séance du 28 juillet 2020

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents 28

Représentés : 4

L'an deux mille vingt, le vingt-huit juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation de Monsieur le Maire et sous la présidence de Madame Andrée SAMAT, Adjoint au Maire.

OBJET : *Etaient présents :*
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**COMPTE
ADMINISTRATIF**

EXERCICE 2019

COMMUNE

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, Helen ETCHANCHU, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, ROCHE Jean-Paul.

Etaient représentés :
Adjoint : Madame Michèle VANPEE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO)
Conseillers Municipaux : Madame Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT), Messieurs Christian PEYRARD (procuration à Monsieur Frédéric HERBAUT), Jean-Michel VALENTIN (procuration à Madame Sabine GIACALONE).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20200728-DEL20200704-BF
Date de télétransmission : 04/08/2020
Date de réception préfecture : 04/08/2020

En application des dispositions de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, et de l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les conditions d'exécution du Budget de la Commune - exercice 2019.

Dans le respect des dispositions de l'Article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal élit son Président de séance en la personne de Madame Andrée SAMAT.

Après consultation de la Commission des Finances en sa séance du 20 juillet 2020,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Louis FERRARA.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Adopte par :

24 voix POUR

6 NE PARTICIPENT PAS AU VOTE (Messieurs Yvan MAUBE, Alain BERARD, Dominique HOCQUET, Mesdames Béatrice AIELLO, Mireille NEVIERE-MAESTRONI, Corinne ROCHE-SANNA)

2 ABSTENTIONS (Monsieur Dominique OLIVIER, Madame Laura GENEVOIS)

Le Compte Administratif de la Commune – Exercice 2019 – arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses	16 897 511,54
Recettes	26 904 155,71
Excédent	10 006 644,17

Section d'Investissement

Dépenses	8 179 756,46
Recettes	6 625 248,97
Déficit	- 1 554 507,49

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

L'Adjoint au Maire
Signature électronique
Andrée SAMAT

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33
 Nombre de membres présents : 28 (+ 4 membres représentés)
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES :
 Pour : 24
 Contre :
 Abstentions : 2
 Ne participent pas au vote : 6
 Date de convocation : 22/07/2020




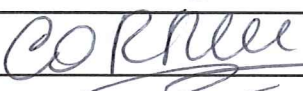

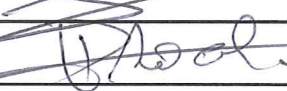
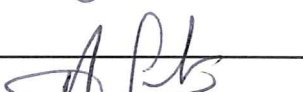




Présenté par (1) : Madame Andrée SARAT, Adjoint au Maire
 A Saint-Cyr-sur-Mer, le 28/07/2020

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal.
 A Saint-Cyr-sur-Mer, le 28/07/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIELLO Béatrice	
BAIXE Bruno	
BARTHELEMY Philippe	
BEAUDOIN Anne-Laure	
BERARD Alain	
CATANI Laurene	
CORDEIL Pascal	
ETCHANCHU Helen	
FERRARA Louis	
GENEVOIS Laura	
GIACALONE Sabine	
GOHARD Chrystelle	
GROC Cynthia	
GUEGUEN Yannick	
GUIROU Pascale	
HERBAUT Frédéric	
HOCQUET Dominique	
JOANNON Bruno	
LEPACHELET Jacques	
LUCIANO Pierre	
MANOUKIAN Astrid	

Accusé de réception en préfecture
 083 218301125 20200728 DEL20200704-BF
 Date de télétransmission : 04/08/2020
 Date de réception préfecture : 04/08/2020

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MAUBE Yvan	
MONTLAUR Ambre	
NEVIERE-MAESTRONI Mireille	
OLIVIER Dominique	
ORSINI Christine	
PAMELLE Yohann	
PEYRARD Christian	
ROCHE Jean-Paul	
ROCHE-SANNA Corinne	
SAMAT Andrée	
VALENTIN Jean-Michel	
VANPEE Michèle	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Cyr-sur-Mer, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

